

Le Conseil,

Vu le rapport du 25 juin 1998, par lequel monsieur le président :

A - Expose ce qui suit :

Dans le cadre de la mise en oeuvre du contrat de ville de l'agglomération lyonnaise dans le quartier de l'Arsenal à Saint Fons, plusieurs opérations de requalification urbaine et paysagère sont engagées dans l'espace Dussurgey, les rues Emile Zola et Robert Reynier et les espaces extérieurs résidentiels appartenant à l'OPAC du Rhône et à la société d'HLM LOGIREL.

Ces opérations, destinées à améliorer le cadre de vie des habitants, vont générer des contraintes particulières pendant la durée des travaux. En conséquence, la commune de Saint Fons a décidé de réaliser une mission d'appui à la concertation dont les objectifs sont d'organiser la concertation entre les habitants et les différents partenaires institutionnels et de développer une communication de proximité adaptée aux différentes étapes de réalisation des projets.

Le montant total de cette mission est fixé à 120 000 F TTC.

Le financement se répartirait entre les partenaires comme suit :

- Etat	40 000 F
- communauté urbaine de Lyon	40 000 F
- commune de Saint Fons	40 000 F

B - Propose d'approuver le versement d'une participation financière d'un montant de 40 000 F à la commune de Saint Fons pour la mission d'appui à la concertation présentée ci-dessus, de l'autoriser à signer la convention correspondante et de fixer l'imputation de la dépense ;

Vu le présent dossier ;

Où l'avis de ses commission urbanisme, habitat et développement social et finances et programmation ;

DELIBERE

1° - Approuve le versement d'une participation financière d'un montant de 40 000 F à la commune de Saint Fons pour la mission d'appui à la concertation présentée ci-dessus.

2° - Autorise monsieur le président à signer la convention correspondante.

3° - La dépense en résultant sera prélevée sur les crédits inscrits au budget de la Communauté urbaine - exercice 1998 - compte 657 340 - fonction 66.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,